Les Nouvelles BRÈVES

L'ACTUALITE DE LA COMMUNE

Samedi 27 septembre, la soirée Bachy Station a battu son plein en réunissant 230 danseurs sur la piste ! Ambiance garantie au son des années 80 et 90, animée par DJ MaxX.

Samedi 4 octobre, le repas des aînés a rassemblé une centaine de participants dans une ambiance conviviale. Le repas, ponctué de moments musicaux assurés par Véronique Orchestra, a été apprécié.

Dimanche 5 octobre, les associations Festy Bachy et AP2EJ2B se sont réunies pour leurs assemblées générales conjointes au stade.

Jeudi 16 octobre, M. le Maire a remis des dictionnaires aux élèves de CM1, rappelant l'attachement de la municipalité à la réussite scolaire et à la maîtrise de la langue française.

Jeudi 16 octobre, dans le cadre de la semaine bleue, 65 séniors de Bachy se sont envolés avec la compagnie Mosaic Airlines pour un tour du monde tout en danse et en chansons.

Samedi 11 octobre, 113 participants ont eu le plaisir de visiter et d'assister à une messe en la cathédrale Notre-Dame de Paris grâce au "Cercle Saint Eloi".

Samedi 18 octobre, la commune a eu le plaisir de célébrer les 50 ans de mariage de M. et Mme Vanbiervliet ! Un beau moment d'émotion et de joie partagée. Félicitations aux jeunes mariés d'or.

Dimanche 19 octobre, 34 participants ont mené La Mission Secrète d'Henriette, un parcours entre Bachy et Rumes sur les traces d'Henriette Hanotte, entre énigmes, défis et mémoire de la Résistance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Elections du CMJ - liste des candidats

Anciens	Nouveaux
DESCAMPS FERET Léo	BULTEAU Raphaël
DESCHAMPS Olivia	CARINCOTTE Noé
GRUSON Juliette	DELPORTE MIETTE Marie
LEMAIRE Charly	DHORDAIN Gaëlle
LEMAIRE Nino	LEMPEREUR Yolhan
PARASOTE Victor	NICOLLET LOTTIAUX Mathilde
	ROIGNANT Kamila
	SYLVAIN Charlie

Tous les enfants scolarisés du **CM1 à la 5ème**, résidant à Bachy sont invités à venir voter. Il est possible de voter par procuration. Les élections auront lieu le **vendredi 7 novembre**, à l'école pour les enfants scolarisés à Bachy ou en mairie, de 17h30 à 18h30, pour les élémentaires non scolarisés à Bachy et les collégiens. Le dépouillement aura lieu à la suite. Pour rappel, ils devront choisir parmi les candidats, 4 anciens conseillers ainsi que 7 nouveaux.

Données du radar pédagogique

La commune poursuit ses efforts pour **améliorer la sécurité routière** et **sensibiliser** les automobilistes aux vitesses pratiquées dans le village.
Un radar pédagogique a été installé sur la RD955, au niveau de "la Gare".
Contrairement aux radars automatiques, il ne verbalise pas : son rôle est préventif. Il affiche la vitesse en temps réel pour inciter les conducteurs à respecter la limitation en vigueur.
Le dispositif permet également de collecter des données sur les vitesses et les flux de circulation.
Ces chiffres mettent en évidence un **trafic soutenu**, mais aussi des **vitesses parfois excessives**, malgré la limitation fixée à 70 km/h.
Sur la période d'observation, 3 106 véhicules (soit environ 6,4 % du trafic) ont été enregistrés à plus de 71 km/h, dont 50 véhicules à plus de 100 km/h.
Une vitesse insensée de 159 km/h a été relevée en pleine journée !
Cependant, **le bilan reste globalement positif** : plus de 70 % des véhicules roulent à une vitesse conforme ou légèrement inférieure à la limite autorisée, ce qui démontre l'efficacité du dispositif et la prise de conscience des conducteurs.

Bien vivre ensemble

La vie à la campagne a ses charmes… mais aussi ses règles !

Une ferme n'est pas une déchèterie

Certains ont encore le réflexe de déposer leurs restes de pain ou déchets de table dans les pâtures. Pourtant, ces gestes, souvent faits avec de bonnes intentions, peuvent pourtant être dramatiques. Ces restes sont dangereux, voire mortels, pour les animaux. De plus, ces dépôts attirent les rats et autres nuisibles, créant des problèmes d'hygiène et de sécurité pour les habitants et les éleveurs.
Sans compter que jeter ses déchets sur une propriété privée est illégal. Les animaux d'élevage ont une alimentation adaptée et suivie : ils n'ont besoin de rien d'autre que ce que leur propriétaire leur donne. En cas d'intoxication, c'est votre responsabilité civile qui serait engagée. Mieux vaut donc garder vos déchets… pour le compost !
Rappelons aussi qu'il est strictement interdit de déposer des chatons ou tout autre animal près d'une ferme. Ce n'est pas un geste bienveillant mais un acte d'abandon, puni par la loi.

Ramasser les crottes…même en pleine nature

Les déjections de chiens, qu'elles soient sur les trottoirs, les chemins de promenade, les abords des champs ou la plaine de jeux, sont strictement interdites. Ne pas les ramasser expose à une amende forfaitaire de 68 € (article R632-1 du Code pénal).
Des déjections ont récemment été retrouvées devant des tombes au cimetière ! il est difficile d'imaginer un lieu moins approprié pour ce genre d'incivilité… Merci de veiller à ce que ces comportements ne se reproduisent plus.
Des sachets à déjections sont d'ailleurs mis à disposition par la commune. C'est un service apprécié, mais il a un coût ; alors merci de ne pas en prendre des dizaines à la fois, l'objectif est que chacun puisse en bénéficier équitablement.
Et rappelons que tous les chiens doivent être tenus en laisse (inférieur à 1.50m) quelle que soit leur race.

Les champs ne sont pas des aires de jeux

Même sans clôture, les champs et pâtures restent des propriétés privées. Il est donc interdit d'y jouer, grimper sur les meules de paille ou s'aventurer sur les silos. Ces comportements, parfois observés chez les enfants (et même certains adultes), représentent un danger réel. Le village dispose d'une plaine de jeux et d'un stade ouverts à tous, conçus pour ces activités.
Bachy est un village où il fait bon vivre, à condition que chacun y mette du sien.

l'APE et FEST BACHY organisent un

CONCOURS DE

citrouilles

LES VACANCES COMMENCENT!

DÉCORE TA CITROUILLE ET AMÈNE-LA SUR LA PLACE DE BACHY

ENTRE 18H ET 18H30 LE 31 OCTOBRE.

ELLE SERA EXPOSÉE ET SOUMISE AUX VOTES DES PASSANTS AFIN D'ÉLIRE LA PLUS TERRIFIANTE!

Invitation

Commémoration de l'Armistice

du 11 novembre 1918

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la célébration de l'Armistice de 1918 « Journée nationale du Souvenir ».

Mardi 11 Novembre 2025

11h30
Rassemblement sur la place de la Liberté. Départ en cortège vers le cimetière pour rendre hommage aux militaires et Présidents d'associations d'anciens combattants.

12h
Rassemblement au Monument aux Morts, dépôts de gerbes et de drapeaux tricolores, chant de la Marseillaise par les enfants de l'école.
Un vin d'honneur suivra en notre salle municipale.

Le Maire, Philippe Delcourt

mutuelle moat

Nous avons le plaisir de vous convier à la permanence « Ma Mutuelle de Village » qui se tiendra :

Vendredi 14 Novembre 2025
De 09h00 à 11h30
En Mairie

Si vous souhaitez nous y rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous sur https://rdv.moat.fr/59042V

Banquet des UNC-AFN

A 13h, après les cérémonies de commémoration, l'UNC-AFN de Bachy-Bourghelles-Wannehain vous propose leur banquet au foyer rural. Au menu cette année : apéritif et ses fantaisies • carbonade • trou normand • assiette de fromages • pâtisserie • café • boissons. Veuillez confirmer votre participation avant le 3 novembre à Denis Mequignon – 8 C, rue du Maréchal Foch. Le prix est de **25 €** pour les adhérents et **35 €** pour les personnes non adhérentes et extérieures.

Démarchage pour les calendriers

Vous allez être sollicités pour la vente de calendriers 2026. **Soyez vigilants** car des personnes mal intentionnées pourraient en profiter en se disant autorisées par la mairie. Si vous avez un doute, demandez-leur de présenter le courrier daté et signé du maire. La société Esterra (Kamel Aireche et son collègue) a cette autorisation pour un seul passage par maison pour les trois poubelles, ainsi que le facteur.

Les soirées jeux deviennent hebdomadaires

Vous pouvez désormais aller vous détendre et découvrir de nouveaux jeux **tous les vendredis soirs dès 20h à la médiathèque**.
Jeux de société ou jeux de carte, il y en a pour tous les goûts !

Arrêt de la benne

La saison des déchets verts touche à sa fin.
Vous pourrez déposer vos déchets **jusqu'au samedi 29 novembre**. Le service sera interrompu à compter du 1er décembre.

AGENDA

Vendredi 31 octobre
Halloween par Festy Bachy
Salle des fêtes - 18h30

Vendredi 7 novembre
Election du Conseil Municipal des Jeunes
Ecole pour les élémentaires
Mairie pour les collégiens et les extérieurs à l'école

Mardi 11 novembre
Armistice
Place - 11h30
Repas de l'UNC-AFN Bachy-Bourghelles-Wannehain
Foyer rural - 13h

Vendredi 14 novembre
Permanence de la MOAT
Mairie - 9h à 11h30
Installation du nouveau CMJ et élection du maire
Foyer rural - 18h30

Samedi 15 novembre
Tournoi de Mario Kart
Médiathèque - 14h à 18h

Samedi 15 et dimanche 16 novembre
4ème bourse Tech Vintage
Salle des fêtes - 14h à 18h samedi et 9h à 17h dimanche

Samedi 22 novembre
Bachy Tribute Fest 4
Salle des fêtes- 19h30

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.